

Mise en ligne : 9 janvier 2017.
Dernière modification : 8 mars 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

Michel PÉLEGRI
créateur du domaine de Guellabou,
maire de Sidi-Moussa,
président du Comptoir d'escompte de L'Arba,
gros actionnaire du Crédit agricole, commercial et industriel algérien.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credagricomindus_algerien.pdf

Il pourrait ne faire qu'un avec le Pélegri
administrateur de la Cie foncière et immobilière de la ville d'Alger

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Fonciere+Immobiliere-Alger.pdf

VENTES PAR NOTAIRES
PURGE D'HYPOTHÈQUES
ALGER

(Le Journal général de l'Algérie, 12 mai 1904)

Suivant jugement de l'audience des criées du tribunal civil d'Alger du 24 mars 1903, M. Pelegri, propriétaire à Sidi-Moussa, a été déclaré adjudicataire, moyennant le prix principal de 12.025 fr., d'un lot de terrain détaché d'une propriété sise au *haouch* ben Allal, commune mixte de Sidi-Moussa.

VENDANGES ALGÉRIENNES
(L'Afrique du Nord illustrée, 2 octobre 1909)

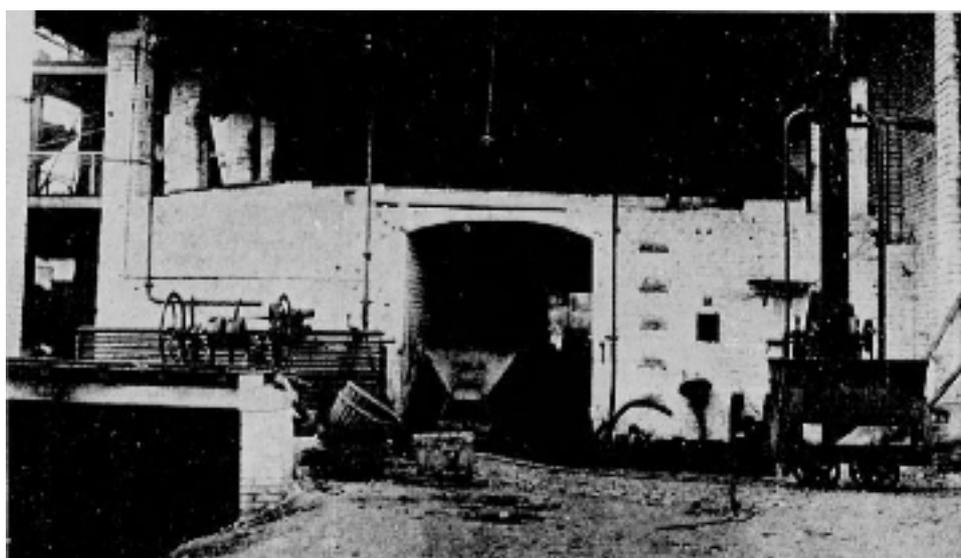


Dans les vignes du domaine de Guellabou

Au moment où toute la Gascogne célèbre Bacchus triomphant, alors que la France entière retentit de l'écho des fêtes somptueuses qui, à Bordeaux, viennent de commémorer l'apothéose du Jus de la Treille, cher au poète algérien Pierre Batail, il nous a paru intéressant de consacrer quelques pages aux vendanges algériennes. La vigne n'est-elle pas, depuis un demi-siècle, et en dépit des crises passagères et des mauvaises années, la grande richesse, le but vers lequel tendent les espérances de la majeure partie des colons de l'Afrique du Nord ? Et devons-nous attendre ici que le Midi ou l'Ouest de la France nous aient donné l'exemple d'une fête qui, depuis longtemps déjà, eût dû être célébrée ici avec plus de faste et d'apparat que dans toute autre contrée ?



Kabyles en train de vendanger



Une des entrées de la cuverie

Enfin — et disons-le tout doucement, pour que la chose ne soit pas répétée — combien sont-ils nombreux, aujourd'hui, les grands crus de Guyenne, de Bourgogne, de Provence et d'ailleurs, aux bouteilles caparaçonnées de somptueuses étiquettes : les bouteilles de château X, Y ou Z, enrubannées de poussière grise et de toiles d'araignées et portées avec un respect dévotieux par les sommeliers des grands restaurants à la mode ; combien parmi elles virent plus modestement le jour sur les coteaux du Sahel, à Rouïba, Maison-Blanche, L'Arba, Sidi-Moussa, ou, plus loin encore, à Médéa, Miliana, Cherchell, Mascara, partout enfin où, du cap Bon à Port-Say, la vigne, ici, couvre les espaces et étend à l'infini l'immense tache verte qui repose l'œil de l'aridité de la plaine africaine.

Et, une fois encore, en l'an de grâce 1909, Bacchus, ici, a été triomphant, mais discrètement triomphant, sans bruit, sans réclame tapageuse, fort de sa puissance et

encore si timide qu'il nous a fallu accomplir des prodiges d'adresse et de patience pour fixer par l'objectif et vulgariser par l'image les péripéties d'une campagne de vendanges dans une grande exploitation algérienne.

C'est au domaine de Guellabou, entre l'Arba et Sidi-Moussa, créé voici bientôt trente ans par M. Pélegri, un des plus vieux colons algériens, que nous avons eu, ces jours derniers, la bonne fortune d'assister à quelques journées de vendanges.

La ferme, située au centre du domaine, s'étend sur une superficie de neuf cents hectares, dont quatre cent quarante complantés en vigne. La maison du maître est entourée de dix bâtiments servant à loger les ouvriers et leurs familles.

Les vendanges ont, cette année, duré tout un mois, pendant lequel environ sept cents ouvriers, tant indigènes qu'européens, ont été employés à la cueillette du raisin et à la vinification. Le personnel stable, celui qu'on emploie pendant toute l'année, comprend environ 250 personnes.

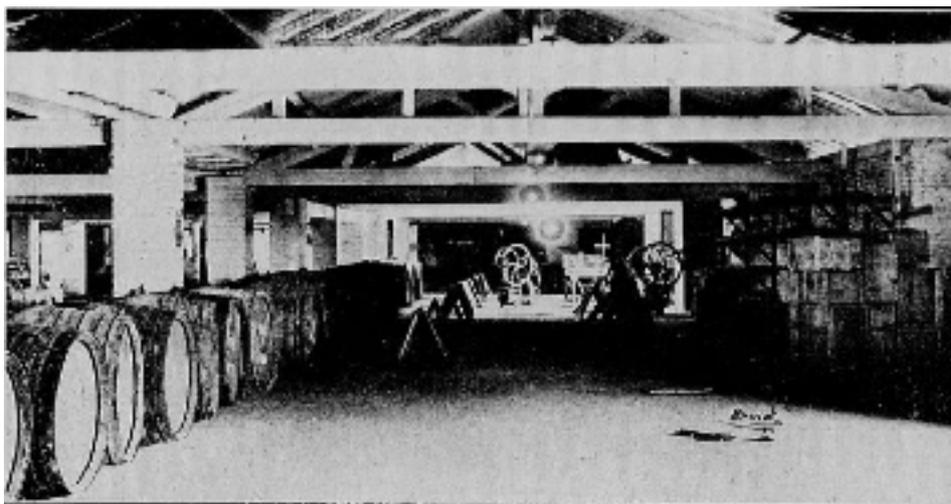
L'exploitation, créée il y a trente ans, agrandie, perfectionnée, pourvue chaque jour de l'outillage le plus récent, s'est aujourd'hui complètement modernisée, et tout, dans l'important domaine de Guellabou, fonctionne, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en examinant nos illustrations, par l'électricité.

En effet, tous les bâtiments, extérieurement et intérieurement, sont éclairés à l'électricité.

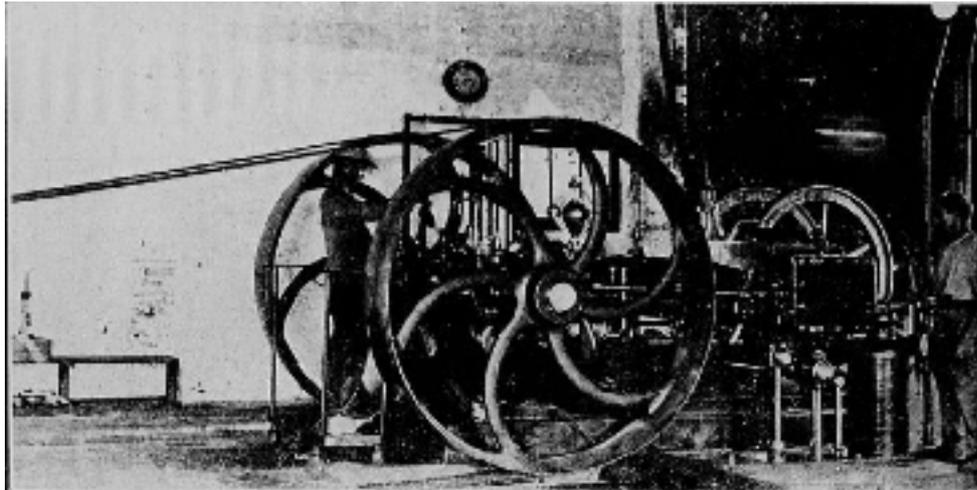
Toute la machinerie de la cave — monte-charge, fouloirs-égrappoirs, pompes électriques, etc. — est actionnée par des moteurs qui reçoivent le courant de génératrices de 15 à 45 chevaux, actionnées elles-mêmes par une machine Compound, système Weyher et Richmond, de la force de 72 chevaux effectifs.

Le matériel de vinification correspond aux besoins d'une grande exploitation moderne et pourvue des aménagements les plus perfectionnés. La cuverie contient 45 cuves d'une contenance de 240 hectos : les cuves servent à la fermentation du moût. La cave renferme 177 amphores de plusieurs dimensions, variant de 130 à 170 hectos. 70.000 hectolitres de vin peuvent être logés dans ces amphores.

Nous n'entrerons pas, ici, dans le détail des vendanges, qui, au domaine de Guellabou, sont une véritable fête. Les clichés que nous publions ci-contre, et notamment celui que nous consacrons au char de Bacchus, diront suffisamment au lecteur l'importance qu'attachent à cette cérémonie annuelle les collaborateurs de M. Pélegri.

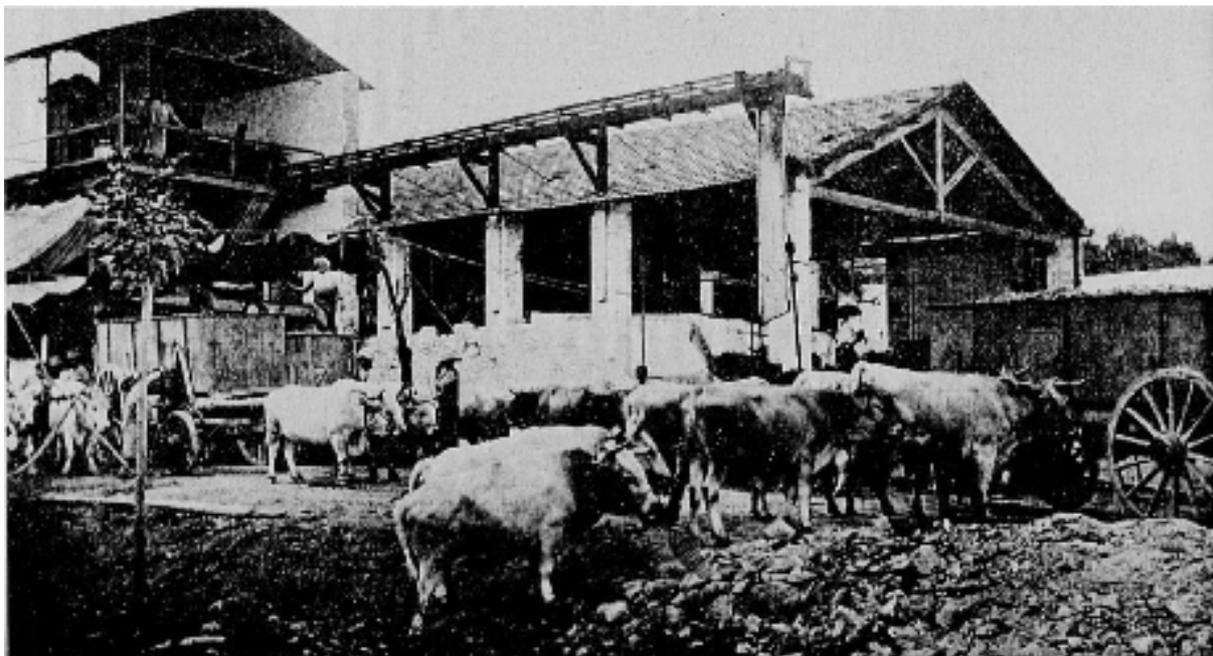


Un coin de la cave.

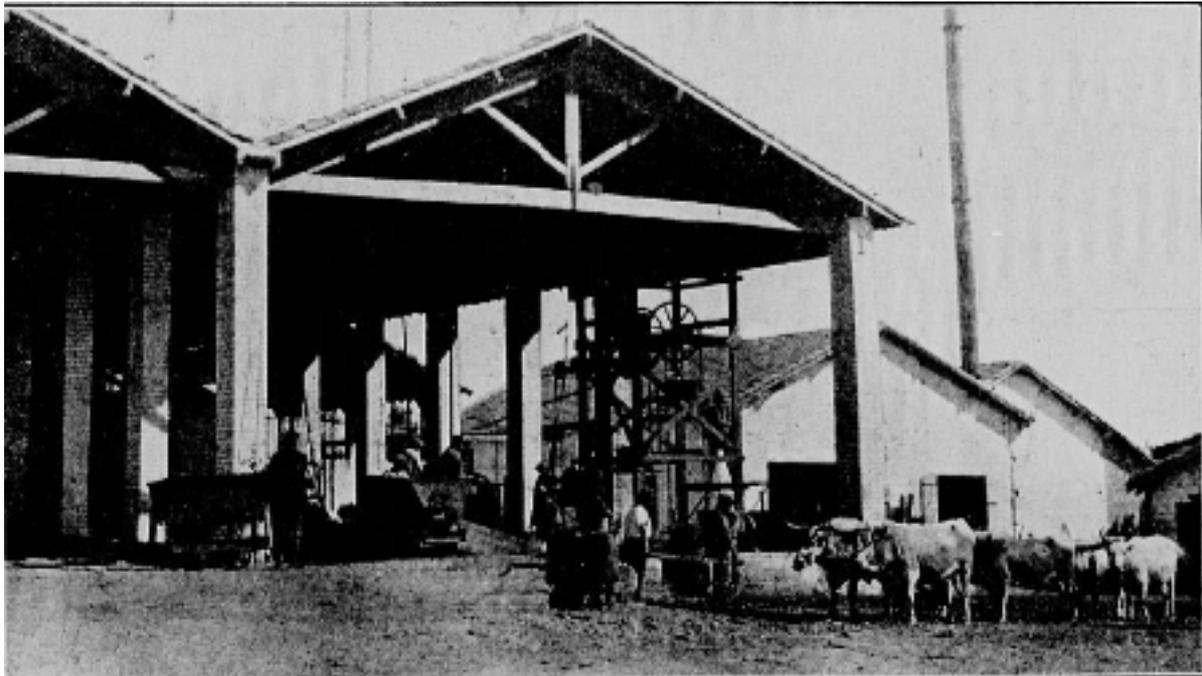


La machine. sortant des ateliers Weyher et Richemond, de Pantin, d'une force effective de 72 chevaux, actionnant des générateurs de 15 a 45 HP qui transmettent le courant à des moteurs mettant en mouvement tout le matériel de la cave.

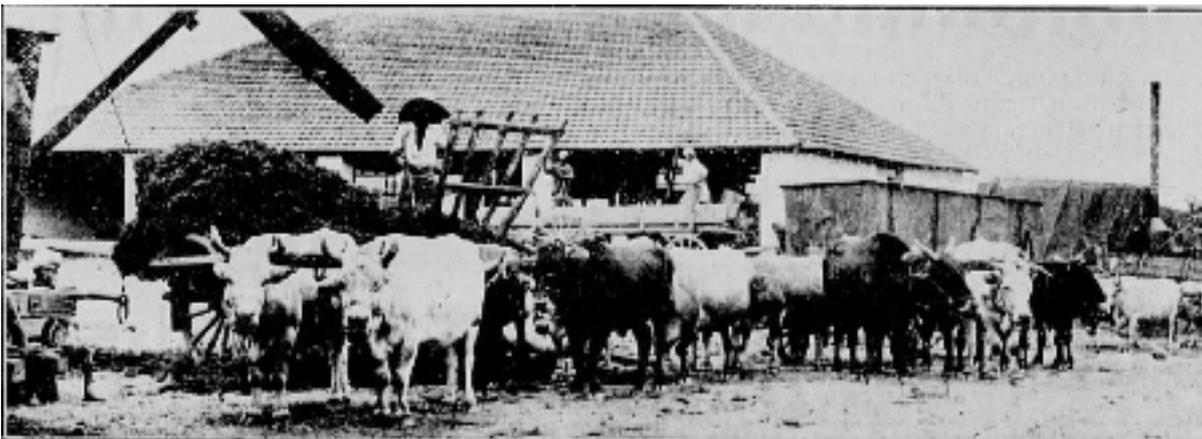
Nous sommes heureux d'avoir pu mettre sous les yeux de nos lecteurs, agriculteurs ou citadins, ces notes illustrées qui, pour les uns et les autres, seront un précieux encouragement et une leçon de choses dont tous voudront tirer profit.



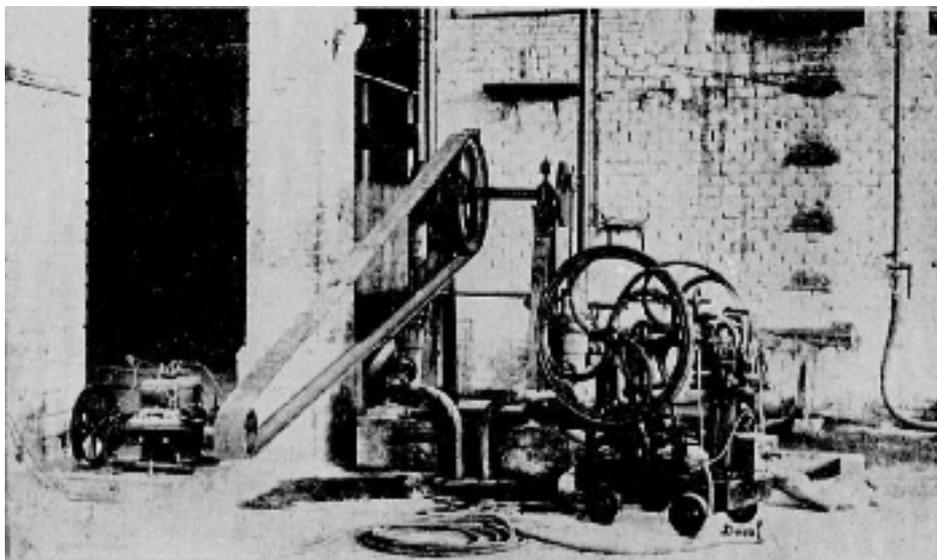
Arrivée des bacs et tombereaux chargés de raisins. La vendange est versée dans des chaînes a godets qui la remontent dans des fouloirs-égrappoirs ; la pulpe et le jus sont reçus dans des wagonnets qui les déversent dans des cuves, et la rafle, a l'aide d'un transporteur, est déversée dans un chariot.



Pressoirs du marc et monte-charge : le marc pressé est déversé sur les chariots qui le transportent à la distillerie. À droite, la forge, l'atelier de mécanique et de charronnage.



Transport de rafles et de marc à la distillerie



Une pompe électrique de décuage à la sortie de la cuverie

Ajoutons ici quelques renseignements sur le domaine de Guellabou et son sympathique propriétaire.

M. Michel Pélegri, aujourd'hui maire de Sidi-Moussa et président du conseil d'administration du Comptoir d'escompte de L'Arba, est aidé dans sa tâche par ses fils, en qui il a trouvé des collaborateurs d'une compétence à toute épreuve.

Indépendamment des 440 hectares plantés de vignes, le domaine de Guellabou comprend 6 hectares d'orangeries, 12 environ de plantations de caroubiers, des oliviers, et le surplus du terrain (de 3 à 400 hectares) en céréales et plantes maraîchères.

La maison de maître fait face à un grand jardin d'agrément qui la sépare de la route de L'Arba à Sidi-Moussa.

La propriété est traversée par la route de L'Arba à Sidi-Moussa sur une longueur de 5 kilomètres.

Le personnel du domaine s'adonne également à l'élevage, et nos lecteurs ont pu remarquer que le char de Bacchus, dont nous donnons une reproduction photographique sur la couverture de notre numéro de ce jour, est attelé de deux zébus mâles, importés de l'Inde il y a quelques années, et dont le croisement avec des bovins algériens a déjà donné de magnifiques produits.



Photos Duval.

MARIAGE
Adrienne Germain
Pierre Marguerie
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 25 octobre 1913)

Le mariage de M^{lle} Adrienne Germain, fille de M^{me} et M. Michel Germain, petite-fille de M^{me} et M. Michel Pélegri, avec M. le docteur Pierre Marguerie, sera célébré à Alger, le mardi 28 octobre ; la bénédiction nuptiale sera donnée aux futurs époux en l'église Saint-Augustin, à 4 h. 30.

Aux sympathiques familles nos compliments, et aux futurs époux nos meilleurs vœux.

Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève Librairie Droz 1981

[127] Un exemple extraordinaire de réussite rapide est celui de Michel Louis Pélégri, maire de Sidi-Moussa, dans la Mitidja : en 1914, il possède 3.513 ha à L'Arba, Sidi Moussa et Fondouk.

MARIAGE
Jules Bieder
Annie Pélégri
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 4 avril 1914)

Le mariage a été célébré cette semaine, en l'église Saint-Augustin, à Alger, de M^{lle} Anine [*sic* : Annie] Pélégri, fille de M. Pélégri, maire de Sidi-Moussa, commandeur du Mérite agricole, avec M. Jules Bieder, capitaine au 26^e bataillon du Génie.

UNE AUTOMOBILE INCENDIÉE
(*L'Écho d'Alger*, 31 octobre 1917)

Hier, dans la soirée, vers 18 heures, l'automobile 302-A-L-8, conduite par le sieur Gabriel Chauffart, passait rue Sadi-Carnot à une très vive allure se dirigeant vers le Champ-de-Manœuvre. Dans la limousine se trouvait M. Michel Pelegri, propriétaire à Sidi-Moussa, M^{me} Pelegri et leur fille M^{me} Riéder. A la hauteur de la rue Hoche, le chauffeur arrêta la voiture ainsi que le moteur pour se rendre compte d'une fuite d'essence qui provenait, pensait-il, d'une des deux caisses renfermant des récipients d'essence et qui avaient été placées dans la voiture. Soudain, on ne sait encore très exactement comment la chose s'est produite, l'automobile était presque complètement environnée de flammes. Le chauffeur qui était remonté sur son siège et M^{me} Riéder sautèrent rapidement à terre, mais il n'en fut pas de même de M. et M^{me} Pelegri. Ceux-ci étaient retirés de l'automobile en feu par l'agent Arnould, de la police municipale, secondé par quelques personnes dévouées. M. et M^{me} Pelegri ont été sérieusement brûlés aux bras, aux jambes et à la face. Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Grisoni, les deux blessés ont été examinés par un docteur. Leurs jours ne sont pas en danger.

L'automobile a été complètement dévorée par les flammes ; les pompiers du poste de la rue Molière ont noyé les restes fumants de ce qui avait été une très confortable limousine.

M. et M^{me} Pelegri ont été transportés à leur domicile à Alger, boulevard Carnot.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 7 novembre 1917)

Madame Pélégri ;
Madame Michel Germain, née Pélégri, et monsieur Michel Germain ;
Madame Jean Manent, née Pelegri, et monsieur Jean Manent ;
Madame Charles Samson, née Pélégri, et monsieur Charles Samson ;
Madame Veuve Buhot, née Pélégri ; madame Marguerite Pélégri ;
Monsieur Michel Pélégri, mobilisé, et madame Michel Pélégri ;
Monsieur Gustave Pélégri, maréchal des logis au 7^e groupe d'artillerie, et madame Gustave Pélégri ;

Madame Veuve Jules Riéder, née Pélegri ;
Madame Gaston Raffi, née Pélegri, et monsieur Gaston Raffi, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur ;
Monsieur Paul Pinon ;
Madame Pierre Marguerie, monsieur Pierre Marguerie, médecin aide-major de 1^{re} classe, décoré de la Croix de guerre, et leurs enfants : Jean et Claude ;
Mesdemoiselles Andrée, Yvonne et Danièle Germain ;
Monsieur Jean Manent, sur le front ;
Madame André Barlette, monsieur André Barlette, sur le front, et leur fille Renée ;
Mademoiselle Simone Manent ;
Messieurs Édouard et Georges. Mesdemoiselles Marthe et Aline Samson ;
Messieurs Henri et Max Buhot ;
Messieurs Henri et Yves, mademoiselle Anne-Marie Pélegri ;
Monsieur Eugène Pinon ;
Mesdemoiselles Arlette et Janine, messieurs Robert et Jacques Pélegri ;
Monsieur Robert et mademoiselle Odette Raffi ;
Madame et monsieur Bonnet ;
Madame et monsieur Thabourey et leurs enfants ;
Monsieur Pierre Marty et ses enfants ;
Madame Veuve Colomier, de Paris ;
Mademoiselle Mathilde Collot, de Paris ,
Les familles Christophe Pélegri, Rico, Népoty, Aloy, Pérès, Beaugendre, Vidal, Bonnet, Pingat, Charles, Besson, Monjo, Sugner, Eugène Collot, Germain, Manent, Pinon, Belgodère, Riéder, Raffi, Cestin, et le personnel des propriétés Pélegri,
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Michel-Louis PÉLEGRI,
propriétaire-viticulteur
maire de Sidi-Moussa
président du Comptoir d'escompte de l'Arba
administrateur de la Société immobilière de la ville d'Alger
commandeur du Mérite agricole

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et patron regretté, décédé 9, boulevard Carnot, dans sa quatre-vingtième année, le 4 novembre 1917, muni des Sacrements d.e l'Eglise.

Et vous prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu à Sidi-Moussa, le jeudi 8 novembre 1917, à trois heures de l'après-midi.

Des voitures stationneront rue Wâisse, à partir de midi.

En raison de l'état de santé de Mme Pélegri, la famille ne pourra recevoir au domicile mortuaire et il n'y aura pas de levée de corps à Alger.

Il n'y aura pas de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

OFFICE D'ETAT CIVIL (L. Cosso-Gentil et Cie), 64. rue de Constantine, Alger. Tél. 27-03.

Découverte d'un cadavre
(*L'Écho d'Alger*, 26 février 1920)

Rovigo, 25 février (De notre correspondant particulier). — Hier mardi, vers 11 heures du matin, des ouvriers indigènes qui ramassaient des sarments de vigne à la limite de la

propriété Chavronnier et de celle de M. Pelegri Michel fils, aux Ouled Slamaâ Tahata, commune de Rovigo, ont découvert le cadavre, d'un indigène qui avait la gorge coupée et qui portait plusieurs blessures à la tête.

Le juge de paix et la gendarmerie de L'Arba, prévenus par M. Dumas, notre dévoué et sympathique maire, se sont transportés sur les lieux du crime et enquêtent.
